VILLE DE BRUXELLES
Espaces Publics, Participation,
Environnement, Mobilité, Commerce
et Tourisme
Cabinet de l'Echevin

STAD BRUSSEL
Openbare Ruimten, Participatie,
Milieu, Mobiliteit, Handel
en Toerisme
Kabinet van de Schepen

COMMISSION MOTO - RÉUNION DU MERCREDI 30 AOÛT 2006

Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles-Echevin de la Mobilité	Philippe Decloux	Tél : 02/279.48.10 Fax : 02/279.48.21 Mail : cabinet.ph.decloux@brucity.be
Ville de Bruxelles Cabinet de l'Echevin de la Mobilité	Maud Verkindere	Tél : 02/279.48.18 Fax : 02/279.48.21 Mail : cabinet.ph.decloux@brucity.be
	Pierre Maillet	Tél : 02/279.48.13 Fax : 02/279.48.21 Mail : cabinet.ph.decloux@brucity.be
Ville de Bruxelles Secrétaire communal	Marc Frère	Tél : 02/279.49.51 Fax : 02/279.23.91 Mail : marc.frere@brucity.be
Ville de Bruxelles Eco-Conseil	Marianne Dandoy	Tél : 02/279.31.81 Fax : 02/279.31.89 Mail : marianne.dandoy@brucity.be
	Géraldine Hubrecht	Tél : 02/279.31.84 Fax : 02/279.31.89 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles- Urbanisme-Architecture	Adam Omelko	Tél : 02/279.29.97 Mail : adam.omelko@brucity.be
Ville de Bruxelles-Travaux de Voirie	Anne-Marie Van Den Houte	Tél : 02/279.60.54 Mail : anne-marie.vandenhoute@brucity.be
Police « Bruxelles-Ixelles »	René Verriest	Tél : 02/279.83.59 Fax : 02/279.83.08
Région-AED-Direction des Déplacements	Grégory Moors	Tél : 0497/79.18.95 Mail : gmoors@mrbc.irisnet.be
IBSR	Benoît Dupriez	Tél : 02/244.15.07 Mail : benoit.dupriez@ibsr.be
Motorcycle Action Group Belgium (MAG)	Céline Grimonster	Tél : 03/888.41.63 Mail : pers@mag.be
ASBL Fedemot	Eric Bourgeois	Tél : 0477/21.08.83 Mail : namur@fedemot.be
	Benoît Matthys	Tél : 0475/704.504 Mail : bruxelles@fedemot.be
Moto 80	Christophe Jardon	Tél : 067/49.36.36 Mail : moto80@moto80.be christophe.jardon@moto80.be

VILLE DE BRUXELLES
Espaces Publics, Participation,
Environnement, Mobilité, Commerce
et Tourisme
Cabinet de l'Echevin

STAD BRUSSEL
Openbare Ruimten, Participatie,
Milieu, Mobiliteit, Handel
en Toerisme
Kabinet van de Schepen

Objet de la réunion :

Suite à l'événement brucitymoto qui a réuni quelques 110 motards, la Ville de Bruxelles a souhaité mettre en place une commission moto, à l'instar de la commission vélo. Cette instance vise à favoriser la circulation d'informations, d'échanges de vues, et de concertation en matière de politique motocycliste entre la Ville et les associations de motocyclistes.

Cette première réunion a pour but d'instaurer un premier contact entre les membres de la commission, de mettre sur la table les premières observations quant aux problèmes rencontrés par les motocyclistes et d'établir le mode de fonctionnement de ladite commission.

Introduction :

- R. Verriest indique que peu de courriers évoquant les difficultés des motards ou les suggestions de ceux-ci parviennent auprès de la police.
  Pour B. Matthys, ceci peut s'expliquer par le manque de personnes de contact clairement identifiées permettant de relayer les demandes. De plus, une partie des motocyclistes au quotidien sont des navetteurs peu impliqués dans le fonctionnement de la commune où ils n'habitent pas.
  B. Matthys signale l'expérience positive de collaboration entre Fédémot et la Ville de Liège. Une fiche type a été mise au point – qu'il fait circuler - pour signaler les problèmes rencontrés par les motards. Fédémot assure le relais auprès d'un fonctionnaire de la Ville. Un lien particulier a été créé sur leur site internet.

  → La Ville de Bruxelles possède une adresse internet qui pourrait être utilisée dans le cadre de cette commission moto, il s'agit de l'adresse : commissionmoto@brucity.be.
  G. Hubrecht fera le nécessaire pour que cette adresse internet soit active et préviendra les membres de la commission quand elle le sera. Ainsi par ce biais toutes les remarques ou suggestions pourront être transmises. G. Hubrecht de l'Eco-Conseil et P. Maillet du cabinet auront accès à cette adresse mail.

- Il existe une complexité en terme de compétences entre les communes et la Région, les associations ne savent pas toujours à qui s'adresser. Elles espèrent que la mise en place de cette commission moto fera tâche d'huile auprès des autres communes.

- Il serait sans doute intéressant de connaître le nombre d'usagers de la moto en ville. Il existe des statistiques de l'INS datant de 1998 et le nombre de motos immatriculées peut être obtenu par la police auprès de la DIV mais ce chiffre nous donnerait-il une vraie information ? En effet, cela ne nous permettra pas de savoir quel est le pourcentage des usagers utilisant leurs motos pour leurs loisirs ou pour leur déplacements quotidiens.

- En terme de problèmes rencontrés par les motocyclistes en ville figurent principalement le stationnement, les obstacles dangereux (bornes, demi-lunes), l'entretien de voirie ainsi que la réglementation. Ces sujets ainsi que d'autres (exemple : la sensibilisation dans les écoles,…) seront abordés dans le cadre de cette commission.

Charte

- Le Mag indique qu'il existe une charte reprenant divers éléments facilitant et sécurisant les déplacements à moto. En signant ce type de charte, la Ville pourrait montrer son souci de mieux tenir compte des besoins des motocyclistes en ville.

  → Le Mag et Fedemot se proposent de revoir la Charte et d'en apporter copie lors de la prochaine commission afin d'en débattre ensemble.

Problématique du stationnement

- L'un des problèmes majeurs rencontré par les motocyclistes est le manque de stationnement. R. Verriest propose que les associations cyclistes établissent une première liste d'endroits où des places de stationnement pour les motos devraient être prévus en voirie.

- On pourrait aussi fixer un pourcentage (pour x places de stationnement voiture, on prévoit x places de stationnement pour les motos).

- Le stationnement dans les parkings publics est également évoqué. Pour ce faire il y aurait lieu de rencontrer les gestionnaires des parkings publics. Il est rappelé que prévoir des places dans les parkings publics est une des pistes à creuser mais que les motocyclistes souhaitent surtout pouvoir stationner le plus près de leur lieu de destination.

- Prévoir des emplacements en voirie ne suffit pas, encore faut-il que ces emplacements ne soient pas squattés par des automobilistes. Il y a lieu de profiter des espaces réduits (à côté des arbres par exemple) ne permettant pas aux automobilistes de s'y stationner, comme c'est le cas à Louvain.

- On pourrait envisager de prévoir des emplacements mixtes disponibles aux cyclistes et aux motocyclistes via des arceaux, l'interdistance entre les arceaux et une signalisation devant être adaptée.

  → Le problème du stationnement sera le point principal qui sera abordé lors de la prochaine commission moto.
  Pour l'Echevin, la commission moto doit se centrer sur du concret plutôt que sur des débats d'idées. Les associations ne doivent pas hésiter à proposer des endroits où du stationnement est nécessaire, un type d'arceau à installer, une interdistance optimale, … La Ville invitera un représentant d'Interparking à participer à la prochaine commission moto.

Déroulement de la commission moto

- La commission moto se fera le mercredi matin. La seconde réunion aura lieu plus tôt, **le 11 octobre à 9h, salle de lecture (Hôtel de Ville)**. Par la suite un rythme d'une réunion par trimestre sera prévu.

- Un ordre du jour sera préparé par G. Hubrecht et transmis environ entre une semaine et 15 jours à l'avance aux membres de la commission. Quiconque souhaite mettre un élément à l'ordre du jour peut en faire part à G. Hubrecht.

- G. Hubrecht se chargera de rédiger et de transmettre les pv des réunions.